

Subventions pour congrès

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal, sur avis favorable de la 17^{ème} Commission, d'allouer :

* 2 000 F à l'Association pour le Développement de l'Enseignement de l'Allemand en France (ADEAF) pour l'organisation du congrès national réunissant une soixantaine de présidents délégués de régions et des responsables de l'Office franco-allemand de la Jeunesse, au Fort Griffon, les 19 et 20 mai dernier.

* 5 000 F aux Scouts de France pour l'organisation d'un rassemblement d'environ 1 000 scouts du département à l'occasion du 70^{ème} anniversaire de l'association, les 6 et 7 octobre, à Thise.

* 4 000 F à la Société Proudhon pour l'organisation du colloque international sur le thème «Proudhon : fédération, fédéralisme» les 8 et 9 novembre à Besançon, le 10 novembre à la Chaux-de-Fonds. Ce colloque réunira environ 80 personnes.

* 3 000 F à l'Association «Abbé BERGIER» pour l'organisation du colloque d'histoire religieuse et de théologie ayant pour thème «l'Abbé BERGIER», du 6 au 8 décembre et auquel participeront 70 personnes.

Le Conseil Municipal est invité à statuer. En cas d'accord, la dépense, soit 14 000 F, sera imputée au chapitre 961.4/657.89052 code service 200 du Budget Primitif de l'exercice courant.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, l'Assemblée Communale, à l'unanimité, adopte les propositions du Rapporteur.